

N. 25

FACILITER L'ENTRÉE DES ENFANTS À L'ÉCOLE : CRÉATION DE « LIEUX PASSERELLE »



CHAMONIX-MONT-BLANC

Le magazine de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc MAI 2024

3

**CONSERVATION
DU PATRIMOINE :**
RÉOUVERTURE DE LA
MAISON POUR TOUS

8-9

SCOLAIRE : CRÉATION DE
« LIEUX PASSERELLE »
DANS DEUX ÉCOLES
DE CHAMONIX

11-17

BUDGET 2024 :
NOMBREUSES
RÉALISATIONS
PROGRAMMÉES

18-19

SPORT : CHAMONIX
CÉLÈBRE LE CEN-
TENNAIRE DES J.O.
DE 1924

24

PORTRAIT : TANIA
KAHN, DIRECTRICE
DE L'ASSOCIATION LA
PETITE UNIVERSITÉ

HÔTEL DE VILLE

04 50 53 11 13
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
72 HEURES (N° VERT)
0800 34 55 10

MAISON DE VILLAGE D'ARGENTIÈRE

04 50 54 03 06
**AGENCES POSTALES COMMUNALES
D'ARGENTIÈRE ET DES PÈLERINS**
07 61 50 02 91

**RÉGIE INTERCOMMUNALE
CHAMONIX PROPRETÉ**

04 50 53 41 94
DÉCHETTERIES
Closy 04 50 54 68 94
Bocher 04 50 55 18 64

MUSÉE DES CRISTAUX

04 50 54 78 39

MUSÉE ALPIN

04 50 55 29 46

**MAISON DE LA MÉMOIRE ET
DU PATRIMOINE JANNY COUTTET**

04 50 54 78 55

MÉDIATHÈQUE

04 50 53 34 82

CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON

04 50 53 23 70

Patinoire 04 50 53 12 36

Tennis 06 72 96 56 17

MJC 04 50 53 12 24

CLUB DES SPORTS

www.chamonixsport.com

Chamonix 04 50 53 11 57

Argentière 04 50 54 16 36

OFFICE DE TOURISME

www.chamonix.com

Chamonix 04 50 53 00 24

Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE

04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

PGHM 04 50 53 16 89

SECOURS INTERNATIONAL 112

SAMU 15

HÔPITAL 04 50 53 84 00

**PERMANENCES « INFO
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »**

Les mercredis de 9h à 12h

04 56 19 19 19 / www.hsre.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

François BRUNERO 07 56 88 74 61 /

francois.brunero@conciliateurde

justice.fr

ÉDITO DU MAIRE

**< Les politiques
publiques nécessitent
une gestion rigoureuse
des finances de la
collectivité >**

Cher(e)s toutes et tous,
Comme chaque année, le numéro de printemps du bulletin municipal consacre une large part au budget. Mais avant cela, permettez-moi d'évoquer les actions que nous portons à destination de l'éducation et de la jeunesse. À travers les jumelages, la réouverture prochaine de la Maison pour Tous qui regroupera plusieurs services publics, la mise en place des « lieux passerelle » ou le soutien à La Petite Université, nous nous attachons à assurer une forme de continuité de l'éducation pour tous les âges qui soit de nature à satisfaire la curiosité d'un maximum de Chamoniards. La curiosité, l'ouverture au monde et la tolérance sont des marqueurs très forts de l'identité chamoniard que nous nous attachons à entretenir.

Dans le même temps, nous savons devoir accélérer les transitions afin de nous adapter au mieux aux nouvelles contraintes environnementales liées au changement climatique. Accompagnement à l'adaptation de nos forêts éprouvées par plusieurs épisodes tempétueux, rénovation énergétique des bâtiments publics et soutien financier aux opérateurs privés pour mener leurs actions, soit un rôle de catalyseur, constituent certains des piliers essentiels des actions que la collectivité mène en matière de transition.

L'ensemble des politiques publiques nécessitent pour leurs mises en œuvre une gestion rigoureuse des finances de la collectivité : c'est l'objet du budget que nous avons voté le 7 février dernier, le premier du nouveau binôme à la tête des finances communales dirigées désormais par Aurore Termoz, 1^{re} adjointe en charge des finances.



**Hervé
Villard**

**Conseiller municipal
4^e Vice-Président communautaire
Transition écologique
et énergétique**

Comme l'an dernier, les dynamiques fiscales se poursuivront et nous maintiendrons l'objectif de stabiliser les charges de gestion courante, hors énergie. Cette bonne gestion nous permet de maintenir un niveau d'investissements élevé à 12 millions d'euros similaire aux années précédentes dont 2,5 millions d'euros réservés au logement permanent, mais aussi de pouvoir répondre aux demandes de nos associations et de maintenir la qualité de nos services publics.

Vous le savez sans doute, la variété des domaines d'intervention de la commune et des services est une source quotidienne de motivation. Et si chacune de nos actions est très probablement perfectible, un budget en hausse, une capacité d'autofinancement importante et de désendettement rapide, comme les deux rapports de la Chambre Régionale des Comptes dont les conclusions sont bonnes, sont des indicateurs pertinents en faveur d'une gestion financière saine au bénéfice réel des transitions écologiques, énergétiques, économiques et sociales !

Bonne lecture !

*Éric Fournier,
maire de Chamonix-Mont-Blanc*



CONSERVATION DU PATRIMOINE

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET THERMIQUE de la Maison pour tous sont terminés !



**Hervé
Villard**

**Conseiller municipal
4^e Vice-Président communautaire
Transition écologique
et énergétique**

Le bâtiment abrite au cœur de la ville, dans un ensemble construit par Roger Taillibert au début des années 70, la MJC et ses multiples activités, mais aussi France services, qui simplifie le quotidien des usagers de l'administration en les aidant dans leurs démarches, l'Agence immobilière solidaire, qui met en relation propriétaires et saisonniers cherchant un logement, l'ASSAD, association spécialisée dans l'aide à domicile et le service à la personne, et le conciliateur de justice qui y assure des permanences.

D'une surface de 2250 m², la Maison pour tous a bénéficié, pour un budget global de 2,3M€, d'une rénovation complète : isolation du toit des voûtes, isolation des vides sanitaires, isolation extérieure des façades, remplacement des parois vitrées par des menuiseries double et triple vitrage, mise en place de ventilation double flux, rénovation de la sous-station de chauffage. Un ascenseur a par ailleurs été installé

ainsi que des toilettes permettant l'accès du bâtiment aux personnes en situation de handicap.

Cette rénovation est très performante, permettant d'atteindre le label BBC rénovation. L'approche écoresponsable de la construction concerne toutes les ressources naturelles touchées par le bâtiment et son usage : énergies, matériaux, fluides... L'objectif est de consommer le moins possible et d'offrir un environnement sain aux utilisateurs : personnel et usagers.

Les travaux ont eu également pour objectif l'optimisation de l'aménagement et de la fonctionnalité du bâtiment : isolation phonique des façades cernant la salle de spectacles, création d'un hall d'entrée avec un sas thermique, optimisation des espaces cuisine et bar, création de locaux techniques et de rangement, rénovation des revêtements, des plafonds et faux-plafonds et des peintures.



Nouvelle entrée pour la Maison pour tous...



... et nouvelle façade colorée



Accueil rénové pour la Maison pour tous

EN IMAGES



19 mars 2024

Une cinquantaine d'ânés, principalement adhérents de la salle de convivialité, participants aux ateliers « équilibre » et au parcours santé des Gaillands, sont présents au goûter organisé par la mairie de Chamonix-Mont-Blanc à l'EMC2. Un goûter santé sur le thème "bien manger, s'hydrater et bouger", animé par des infirmières de l'association Asalée, spécialisée dans l'éducation et la prévention en santé publique. Au programme, des jeux et des activités sportives, des conseils et un bon goûter équilibré préparé par nos cuisiniers.



9 février 2024

Un incendie d'origine humaine se déclare sur la toiture du Centre sportif Richard Bozon à Chamonix-Mont-Blanc. Grâce au professionnalisme et au sang froid de nos équipes, une quarantaine d'adultes et 15 enfants ont été évacués dans le calme vers le restaurant des tennis tout proche. Les services de sécurité et de secours sont intervenus rapidement et l'incendie a été circonscrit. Le Centre sportif a pu rouvrir dès le 12 février 2024 et l'enquête de gendarmerie a permis d'arrêter les coupables.



20 avril 2024

Des jeunes Chamoniards, nés entre juin 2005 et avril 2006 et nouvellement inscrits sur les listes électorales, participent à la cérémonie de la citoyenneté organisée par la mairie de Chamonix au Majestic. Ils ont reçu des mains des élus présents, leur carte d'électeur et «Le livret du citoyen», recensant les droits et devoirs du citoyen et les principes fondamentaux de la République. Ils pourront désormais exercer leur droit de vote lors des prochaines élections, notamment le 9 juin 2024 pour l'élection des représentants au parlement européen.

EN IMAGES



9, 29 et 30 mars 2024

Plusieurs épisodes tempétueux frappent la vallée de Chamonix Mont-Blanc. Aucun blessé n'est à déplorer et les dégâts sont fort heureusement modérés. La circulation des piétons et des véhicules a été interdite sur plusieurs sentiers et routes de la commune. L'ensemble de nos services ont été fortement sollicités et les interventions sur le terrain ont été nombreuses. Des arbres tombés ou fragilisés ont été coupés afin de libérer des voies de circulation. Nos équipes ont dû remettre en place les barrières de police déplacées par des usagers qui souhaitaient accéder à des sites interdits. Le marché hebdomadaire du samedi 30 mars a été sécurisé.



EN IMAGES



Daniel Yule © Alain Grosclaude - Agence Zoom



4 février 2024

Alors que le Snow Control de la FIS avait confirmé le 21 janvier les trois épreuves du Kandahar, coupe du monde de ski, les deux descentes doivent finalement être annulées, pour raison de sécurité, faute de neige en bord de piste. Organisé sur la Verte des Houches par le Club des Sports de Chamonix, le slalom se tient le 4 février et donne lieu à un formidable suspense.

Le 3 février, la Fédération Internationale de Ski (FIS), créée à Chamonix en 1924, a fêté son centenaire. Pour l'occasion, le Majestic, décoré avec des skis, chaussures, combinaisons, dossards du siècle dernier ainsi qu'avec cartes et timbres évoquant l'histoire du ski, a accueilli une sympathique et émouvante cérémonie officielle.



© Trace des Grands

9 et 10 mars 2024

La 3^e édition de la Trace des Grands, événement de freeride et de ski alpinisme, se déroule, en partenariat avec la commune de Chamonix, sur le domaine des Grands Montets. Plus de 860 participants représentant 24 nationalités et venant de 15 pays de résidences ont partagé, sur différents parcours, leur passion commune dans un environnement exceptionnel. Aux dires des organisateurs, « une édition 2024 épique, rendue difficile par des conditions météorologiques rares et extrêmes ».

EN IMAGES



4 mars 2024

Chamonix accueille pour une semaine des élèves de Cilaos, notre ville sœur de La Réunion. Moments de partage et d'amitié avec les élèves des classes de CE1 et CM2 de l'école du centre. La délégation présente a visité notre territoire (Musée des Cristaux, Maison de la Montagne, Centre de secours principal, mais aussi Montenvers, Aiguille du Midi et Bois du Bouchet) et a participé à différentes activités, notamment un escape game sur le thème des Jeux Olympiques d'hiver de 1924 et une séance de patinage à la patinoire Richard Bozon.



22 mars 2024

10 élèves d'Aspen, notre ville jumelée du Colorado aux Etats-Unis, accompagnés de deux professeures, ont été accueillis à Chamonix pendant une semaine. Hébergés dans les familles de leurs correspondants chamoniards respectifs, ils ont découvert la vie scolaire française et visité plusieurs de nos sites emblématiques (Aiguille du midi, Montenvers et Bois du Bouchet mais aussi ENSA et Maison de la montagne). Ils ont par ailleurs profité de leur séjour en France pour visiter Sallanches et Annecy.

CRÉATION D'UN « LIEU PASSERELLE » DANS DEUX ÉCOLES DE CHAMONIX pour faciliter l'entrée des enfants à l'école maternelle



« Lieu passerelle » à l'école de Chamonix Centre



« Lieu passerelle » à l'école des Pèlerins



Mickaëlle Legroux-Daguet, responsable du service Petite enfance, Laurie Brunet et Julie Sandona, Éducatrices Jeunes Enfants



Aurélië Herry, professeure des écoles et Laurie Brunet, Éducatrice Jeunes Enfants aux Pèlerins

À l'initiative de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc, deux « lieux passerelle » sont désormais disponibles sur le territoire de la commune. Ce dispositif original concerne actuellement une dizaine de familles : 4 enfants à l'école maternelle Jacques Balmat des Pèlerins, où le dispositif a été mis en œuvre dès l'an passé et 4 enfants à l'école maternelle du centre, où il est effectif depuis la rentrée de mars 2024. Il est piloté par le service Petite Enfance / Enfance de la mairie, animé par deux Éducatrices Jeunes Enfants, Laurie Brunet (aux Pèlerins) et Julie Sandona (à l'école du Centre), en lien avec les directions et les professeures des écoles des deux maternelles.

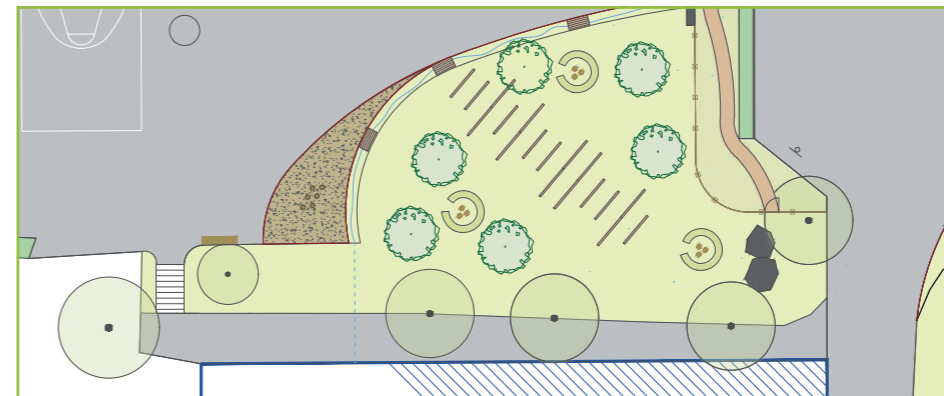
De quoi s'agit-il ?

Afin que les enfants s'épanouissent et grandissent dans les meilleures conditions possibles, il est fondamental que leur entrée à l'école, représentant un changement de rythme et de cadre important, soit préparée. La « passerelle » est un mode d'accueil qui fait le lien entre la crèche et l'école. Elle a pour objet de faciliter le passage du jeune enfant vers l'école maternelle. Il s'agit d'une première expérience en immersion dans une classe avec d'autres élèves, petits ou moyens. Elle doit permettre à l'enfant de se socialiser et d'envisager sa rentrée en petite section avec sérénité, en douceur et en confiance.

LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES EST EN MARCHÉ !

Après une réflexion entamée au printemps 2023 dans le cadre du budget participatif de la commune, un projet de végétalisation de la cour d'école des Pèlerins a été monté avec tous les occupants du site : les enseignants, les enfants, les parents d'élèves, les services de la mairie et la MJC qui utilise les locaux pendant l'été. Il a par ailleurs bénéficié de l'assistance précieuse du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 74), notamment pour le traitement de la circulation de l'eau. Sont envisagés un

retrait de l'enrobé et une désimperméabilisation de la cour, des plantations d'arbustes et de plantes, la création de zones en copeaux, le tracé d'un terrain de foot... Les travaux débutent cet été 2024 ! La réflexion est par ailleurs d'ores et déjà engagée pour Argentière avec une prévision de travaux pour l'été 2025 et pour l'école du centre. Cette dernière a bénéficié ce printemps de la plantation d'un nouveau tilleul (en lieu et place d'un arbre malade), d'arbustes et de fleurs.



Esquisse de la future végétalisation de la cour du bas de l'école Jacques Balmat (ensemble du projet, cours du bas et du haut, présenté en page 17)

UN KIT DE RENTRÉE SERA OFFERT À TOUS LES ENFANTS DES ÉCOLES PRIMAIRES EN SEPTEMBRE 2024

Fournitures de base de qualité, sac à dos avec une pochette de crayons de couleurs pour les maternelles, tote bag avec crayons de couleur, taille crayon, règle, gomme, stabilo, feutres, tube de colle... pour les élémentaires. Un investissement de près de 20 000€ pour aider les familles en période de rentrée.



VISITE DU DASEN À CHAMONIX

Frédéric Bablon, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a été accueilli par élus et enseignants à l'école du centre le 8 mars dernier. Il a notamment assisté à un cours de CM2 dispensé par Marie-Aude Juste, directrice de l'école, sur les bonnes pratiques à suivre sur les réseaux sociaux.



LES ÉLÈVES S'AFFICHENT

Jolie initiative des élèves de l'école du centre de Chamonix-Mont-Blanc qui ont affiché sur les grilles de l'école dessins et messages d'amitié en plusieurs langues.



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION de l'Observatoire du Mont-Blanc ont débuté !



Patrick Devouassoux
Conseiller délégué Travaux

de mars d'importants travaux de rénovation et d'extension. Sont programmés, pour une durée de un an et un budget de 1,1M€, la rénovation du chalet Vallot, la construction d'un nouveau laboratoire et la création d'un jardin pédagogique.

La confirmation de généreux soutiens publics et privés (Conseil Départemental de Haute-Savoie, Mission Patrimoine en Péril portée par Stéphane Bern, Fondation de France, Europe, Fondations Lemarchand et Placoplatre, contributions via la Fondation du Patrimoine) a permis de lancer le projet en une seule phase de travaux.

La commune de Chamonix-Mont-Blanc, propriétaire du lieu, soutient activement ce projet. Un bail emphytéotique pour la mise à disposition de l'Observatoire Vallot a été signé en

mars 2024, pour une durée de 25 ans et moyennant un loyer symbolique de 1€, entre la commune de Chamonix-Mont-Blanc et le CREA. La commune a par ailleurs réalisé les travaux d'accès et de démolition du mur d'enceinte.

Cette réalisation innovante, dont l'ambition est de faire de l'Observatoire le tiers-lieu de l'écologie alpine à Chamonix, va permettre aux chercheurs du CREA de travailler dans des conditions idéales, de développer des programmes de recherches et d'organiser rencontres, formations, sensibilisations.

L'objectif est par ailleurs d'affirmer Chamonix comme lieu de tourisme scientifique, et de sensibiliser le grand public à la nécessité de préserver la nature, en développant la science participative...

Bâtiment emblématique dans la culture chamoniarde, fondé dans les années 1880 par Joseph Vallot, père de la science au mont Blanc, et occupé aujourd'hui par le CREA (Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude), l'Observatoire du Mont-Blanc connaît depuis le début du mois



L'Observatoire du Mont-Blanc de Joseph Vallot



Préfiguration 3D du futur Observatoire du Mont-Blanc © Atelier 17C architectes

4 QUESTIONS À AURORE TERMOZ, 1^{re} adjointe au maire



Aurore Termoz
1^{re} Adjointe

INTERVIEW

1 Dans quel contexte avez-vous construit le budget 2024 ?

L'inflation qui perdure touche les ménages mais aussi la collectivité. Dans cette tourmente générale, à la fois crise économique, sociale et morale, nous avons construit un budget pragmatique, réaliste et qui va vers l'essentiel. Le budget 2024 est fondé sur notre capacité à réaliser les actions programmées. Ce qui n'est pas simple. Tout est plus cher, plus difficile à obtenir. Les délais pour trouver des entreprises et des matériaux s'allongent. Tout prend du temps et c'est plus difficile qu'avant.

2 Malgré tout, les actions ambitieuses sont nombreuses...

Nous parvenons effectivement à investir dans de beaux projets parce que notre collectivité est en bonne santé financière. Nous avons une véritable stratégie pour se donner les moyens financiers de réaliser des actions nouvelles : nous nous sommes fortement désendettés, ce qui nous redonne des capacités d'emprunt et nous maîtrisons la fiscalité locale. Cela va faire sept ans maintenant qu'il n'y a pas eu de hausse des taux de la fiscalité des ménages. Nos administrés sont déjà soumis à des pressions importantes, la vie est chère, les structures familiales sont fragiles avec beaucoup de monoparentalités, l'activité est souvent mar-

quée par la saisonnalité. Il serait mal venu d'en rajouter.

3 Parmi les grands domaines d'intervention de la collectivité, il y a évidemment le logement...

Cela demeure la priorité numéro un. Le programme des Favrand's va débuter. Sont lancés cette année le désamiantage du bâtiment des Saubérands, la création de logements dans l'ex Mapa, dans l'ex gîte La Tapia, dans l'ancienne maison d'Élisa Couttet rue du Lyret, acquise par la collectivité, dans la maison Camille Devouassoux, ancienne gendarmerie à Argentière.

Notre ambition première est de fixer des familles dans la vallée et d'en accueillir de nouvelles. Une politique volontariste en matière de logement permet notamment de loger des agents publics (collectivités, hôpital et EHPAD, services de l'état...) et d'ainsi garantir un indispensable haut niveau de service public.

La majoration de la THRS va permettre une nouvelle recette fiscale de 2,5 M€ qui sera intégralement utilisée en faveur du logement permanent. L'idée est d'alimenter un cercle vertueux. Il ne s'agit évidemment pas de stigmatiser les résidents secondaires mais de leur demander une contribution solidaire à la vie locale et à la vie permanente. Cette nouvelle recette permettra des acquisitions foncières et contribue à développer une véritable stratégie patrimoniale.

4 Quelles sont les autres actions significatives ?

Nos investissements sont très diversifiés. La collectivité accompagne les habitants à chaque moment de leur vie. Concernant le scolaire, en plus de nos financements traditionnels, nous avons créé des « classes passerelle » entre crèche et écoles (voir page 9). Un investissement de 90K€ notamment pour rémunérer des Éducatrices Jeunes Enfants et développer un pro-

jet pédagogique original. À la rentrée prochaine, nous offrirons un kit à tous les élèves de primaire avec sac à dos, tote bag et fournitures de qualité. Nous travaillons par ailleurs à parfaire l'éco-certification de notre restauration municipale. Action d'envergure, la végétalisation des cours d'école est en marche ! Nous commençons cette année par les Pèlerins (160K€) avec des plantations, des aires en copeaux, des jeux... Argentière suivra.

En matière de culture, fort du succès de l'EMC2, nous investissons (460K€) dans une saison culturelle de grande qualité. Nous poursuivons par ailleurs nos aides aux associations locales sportives et culturelles qui proposent un agenda événementiel riche et dense.

Au titre des travaux, nous livrons la Maison pour tous (2,3M€), nous construisons une chambre funéraire, avec 3 salons et une salle de cérémonie pour accueillir dignement les familles, nous finalisons l'aménagement du Chalet du col des Montets (150K€), nous poursuivons l'agenda d'accessibilité des bâtiments publics, nous prolongeons la piste cyclable vers les Praz (500K€), nous achevons les travaux de la DZ avec un chenil.

Concernant les voiries, nous piétonnisons la partie haute de l'avenue de l'Aiguille du Midi (150K€), nous reconstruisons le pont des Piolets (450K€), nous réalisons des aménagements de sécurité aux Bossons, face à la Gare (190K€).

En matière de sécurité, nous participons au financement du reprofilage du torrent des Bossons et nous sécurisons la route d'accès au village du Tour suite au débordement du Nantet.

En milieu urbain, nous développons la vidéo protection (150K€) et un nouveau Poste de Police est installé avenue de Courmayeur.

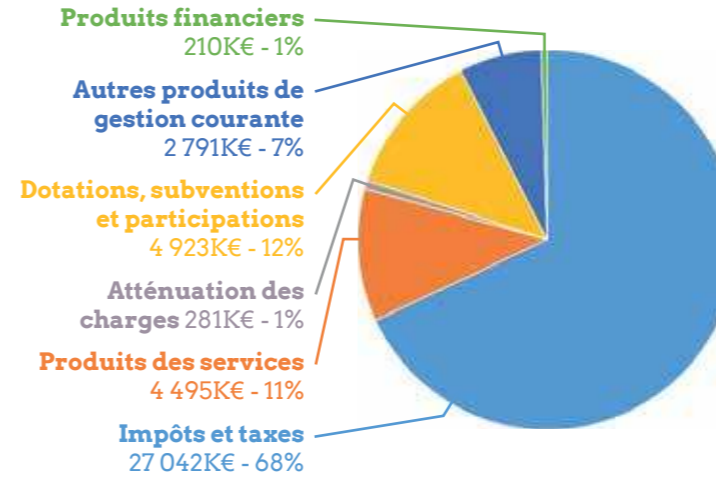
Un programme d'une véritable ambition au service de l'ensemble de la communauté chamoniarde.

LE BUDGET EN UN COUP D'ŒIL

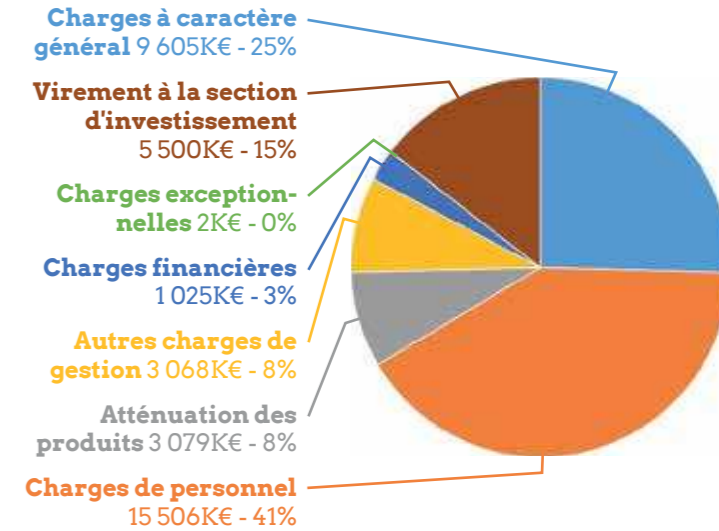
Fonctionnement et investissement / Recettes et dépenses

FONCTIONNEMENT 39 987 000€		RECETTES	
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général 9 605 310€		Fiscalité 27 042 000€	
Dépenses de personnel 15 506 000€		dont impôts directs locaux 19 500K€ dont droits de mutation 2 520K€ dont taxe remontées mécaniques 4 250K€	
Charges de gestion 3 067 990€		Produits des services 7 286 050€	
dont subventions aux associations 1 386K€ dont contingent incendie 740K€ dont subventions aux budgets annexes 513K€		Dotations et participations 4 923 200€	
Atténuations de produits 3 078 700€		dont DGF 2 150K€ dont compensations fiscales 1 000K€	
Charges financières 1 025 000€		Atténuations de charges 280 750€	
Charges exceptionnelles 2 000€		Produits financiers 210 000€	
Versement à la section d'investissement 7 702 000€		Autres 245 000€	
dont amortissements 2 202K€ dont autofinancement 3 000K€ dont autofinancement dégagé par la surtaxation THRS 2 500K€			
Remboursement du capital de la dette 5 270 000€		Versement de la section de fonctionnement 7 702 000€	
		dont amortissements 2 202K€ dont autofinancement 3 000K€ dont autofinancement dégagé par la surtaxation THRS 2 500K€	
		Subventions 1 544 000€	
		Produits des cessions 1 259 000€	
Financement des opérations d'investissement 12 211 800€		Emprunt 5 000 000€	
dont opérations logements permanents 2 500K€		Taxe d'aménagement 600 000€	
		FCTVA 1 300 000€	
Autres 185 000€		Autres 261 000€	

BP 2024 - Recettes de fonctionnement



BP 2024 - Dépenses de fonctionnement



ÉVOLUTION DES TAUX DE LA FISCALITÉ ET COMPARAISON AVEC LA MOYENNE NATIONALE

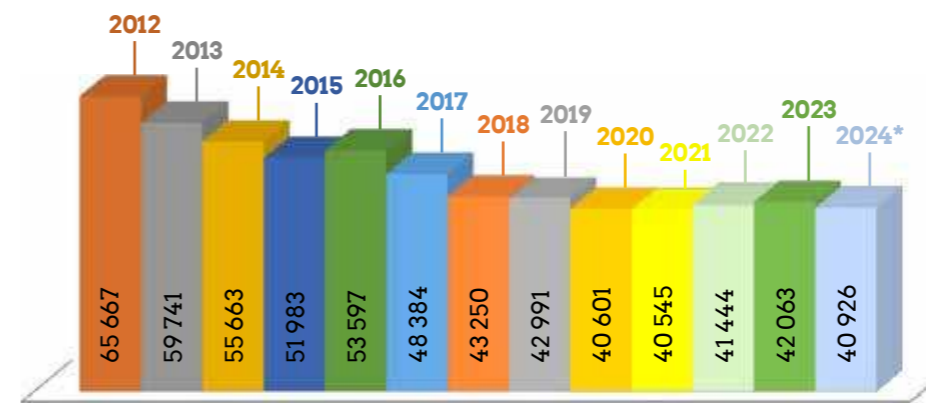
	2023	2024	MOYENNE NATIONALE 2022	MOYENNE DÉPARTEMENTALE 2022
TAXE D'HABITATION	15,69%	15,69%	22,98%	23,05%
FONCIER BÂTI	28,50%	28,50%	38,28%	28,75%
FONCIER NON BÂTI	30,85%	30,85%	50,44%	66,91%
Variation des taux	0,00%	0,00%		

La majoration de la **Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)** va permettre une nouvelle **recette fiscale de 2,5 M€** qui sera intégralement utilisée en faveur du logement permanent (acquisitions foncières et réalisation de logements).

SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

- Éducative de l'École Jeanne d'Arc **230 000€**
- Maison des Lycéens Frison Roche **285€**
- Les Amis du Lavancher **750€**
- Village des Bossons **1 000€**
- Chorale La Cécilienne de Chamonix **400€**
- Harmonie Municipale L'Avenir **2 000€**
- Les Rhodos Chamoniards **5 419€**
- La Petite Université **7 000€**
- Lire et Faire Lire **74 700€**
- Les Amis de l'Orgue de l'Église Saint-Pierre (Argentière) **1 600€**
- Les Amis de l'Orgue de l'Église Saint-Michel (Chamonix) **4 500€**
- Le Chœur du Prieuré de Chamonix **2 500€**
- Mont-Blanc Culture & Patrimoine (Camerata du Mont-Blanc) **5 400€**
- Chamonix Film Festival **21 000€**
- Les Amis de Gabriel Loppé **1 000€**
- Le Souffle enchanté **500€**
- Moving Mountains / Unlimited Festival **10 000€**
- Zouz Collective **2 500€**
- Club de Minéralogie **8 800€**
- Les Amis du Vieux Chamonix **23 000€**
- Compagnie des Guides / Fête des Guides **25 000€**
- MJC Chamonix (Masse salariale **525 000€** ; Enseignement Musiques actuelles **25 000€** ; Actions culturelles (La Coupole, Printemps Musical...) **29 000€** ; Animation globale / jeunesse **10 000€** ; Formation BAFA **3 000€**)
- Enveloppe Événements **10 000€**
- Groupe de Solidarité du Personnel Communal et Intercommunal **118 000€**
- Amicale du Personnel Communal **24 000€**
- La Chamoniarde **269 000€**
- Compagnie des Guides / Soutien Formation des jeunes guides **10 000€**
- Zom Connection **3 000€**
- Pêche et Pisciculture **2 700€**
- Fondation Yves Pollet-Villard **950€**
- Conciliateur de justice de la Cour d'Appel de Chambéry **500€**
- La Croix Blanche (association locale des secouristes français) **600€**

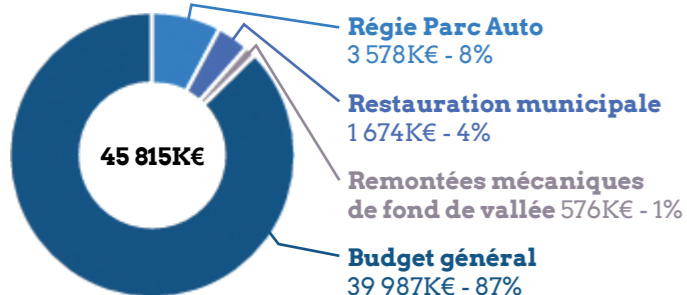
ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE



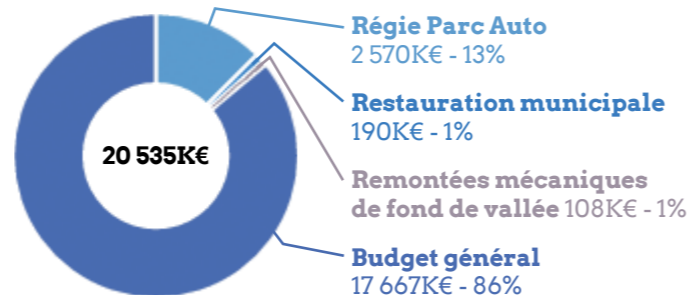
*Prévisions (sans nouvel emprunt)

Tous budgets (en K€)

BP 2024 - Section de fonctionnement (tous budgets confondus)



BP 2024 - Section d'investissement (tous budgets confondus)



Total 1 384 104€

Pour mémoire - Montant 2023 : 1 289 430€

BUDGET 2024 PRINCIPALES OPÉRATIONS NOUVELLES PROGRAMMÉES

TRAVAUX NEUFS ET NOUVELLES RÉALISATIONS / CONSERVATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Construction d'une **chambre funéraire** au Biollay • Aménagement de la **D.Z. des Bois** (500K€) • Rénovation de la **maison du garde barrière** à Montroc (110K€) • Aménagement de l'**Hôtel de Ville** • Rénovation de salles au **Majestic** (100K€) • **Chalet du col des Montets** (150K€) • Agenda d'accessibilité des **bâtiments publics** • Aménagements dans la **tour T2** pour les élèves du Lycée et des saisonniers (500K€) • Protections du toit au **refuge du Requin** • Reconstitution d'une partie de la **piste de Bobsleigh** des J.O. de 1924 • Nouveau **poste de Police** avenue de Courmayeur • **Toilettes automatiques** à Argentière



Chambre funéraire



D.Z. des Bois



Chalet du col des Montets



Tour T2



Piste de Bobsleigh



Poste de Police

Intégration de la future enseigne

RÉALISATIONS DE LOGEMENTS

Les **Favrands** • Les **Grassonnets** • Désamiantage du bâtiment des **Saubérands** • Création de logements dans l'**ex MAPA**, dans l'**ex gîte La Tapia** (500K€), dans l'ancienne **maison d'Élisa Couttet** rue du Lyret, dans la **maison Camille Devouassoux** (ancienne gendarmerie à Argentière) • Réhabilitation et extension de la **Résidence Les Cimes** (600K€)



Les Favrandts

Préfiguration 3D © Aria Architecture



Les Grassonnets



Les Saubérands



500K€

Ex gîte La Tapia



Maison Camille Devouassoux

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENTS PUBLICS

Rénovation énergétique de la **Maison pour tous** (2,3M€) • Menuiseries de l'**école d'Argentière** (180K€)



2,3M€

Maison pour tous

CADRE DE VIE

Aménagement du tour du **lac de la plage** • Aménagements paysagers aux **Pèlerins d'en haut** (100K€) • Aire de jeux au **centre-ville** (devant la Maison pour tous)



Aire de jeux au centre-ville

SCOLAIRE

Végétalisation de la cour d'**école des Pèlerins** (160K€) • « Lieux passerelle » entre crèche et écoles dans les **écoles du Centre et des Pèlerins** (90K€) • Kit de rentrée pour les **élèves de primaire** (18K€)



160K€

Cour d'école des Pèlerins

Esquisse de la future végétalisation de la cour du haut de l'école Jacques Balmat (ensemble du projet, cours du bas et du haut, présenté en page 17)

CULTURE

Saison culturelle (460K€)



460K€

Saison culturelle

BUDGET 2024 PRINCIPALES OPÉRATIONS NOUVELLES PROGRAMMÉES

Jonathan
Chihi-Ravanel

2^e Adjoint
Participation
citoyenne



CONSERVATION DU PATRIMOINE : VOIRIE ET DÉPENDANCES, VOIES PIÉTONNES

Zones et cheminements piétons: Avenue de l'Aiguille du Midi (150K€), entre la place du Poilu et le passage du Temple (150K€)
• Aménagements de sécurité aux **Bossons dans le secteur de la gare** (190K€) et au **carrefour rue Vallot / rue Mummery / Avenue de la Plage** (150K€) • Reconstruction du **pont des Piolets** (450K€)



150K€

Avenue de l'Aiguille du Midi



150K€

Rue Vallot / Rue Mummery / Avenue de la Plage



450K€

Pont des Piolets

MOBILITÉS

Poursuite des **itinéraires cyclables** (500K€) • Programme d'**enrobés** • Aménagement **route du Mont** (300K€) • Parkings pour camping cars au **Cry** et aux **Grands Montets** • Voie de bus en site propre aux **Grands Montets** (300K€) • Passerelle piétons au **Tour**



500K€

Itinéraires cyclables



Parking du Cry



Passerelle du Tour

SÉCURITÉ

Risques naturels: reprofilage du torrent des Bossons et du pont du Nantet au village du Tour • **Milieu urbain:** vidéo protection (150K€)



Torrent des Bossons



Pont du Nantet

LANCEMENT DU DEUXIÈME BUDGET PARTICIPATIF DE LA COMMUNE !

Mis en œuvre pour la première fois en 2022, le budget participatif permet aux habitants de Chamonix de proposer et de voter pour des projets d'investissement qu'ils souhaitent voir réaliser dans la ville.

Jusqu'au 15 juin 2024, les Chamoniards peuvent déposer une idée ou un projet sur la plateforme participative jeparticipe.chamonix.fr, en version papier à l'entrée de la mairie et aux maisons de village d'Argentière et des Pèlerins. Un atelier destiné aux habitants et aux représentants d'associations est également organisé le 30 mai 2024.

Pour participer, il faut avoir plus de 14 ans et résider dans la commune. Un montant de 100 000 euros, issu du budget d'investissement 2025, sera dédié aux projets portés par les habitants. **Les projets peuvent couvrir tous les domaines,**

dans le cadre des compétences de la commune et dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Une fois la phase de dépôt des idées terminée, un jury, composé d'habitants et élus validera les projets conformes au règlement intérieur du budget participatif.

Les idées retenues seront ainsi soumises au vote des Chamoniards aux mois d'octobre et novembre 2024. Les résultats seront annoncés en fin d'année et les projets seront réalisés au cours de l'année 2025.

Pour plus d'information (Guide du porteur de projet et Règlement), rendez-vous sur jeparticipe.chamonix.fr

2^e Budget Participatif
Déposez vos idées jusqu'au **15 juin 2024**
100K€

Projets réalisés en 2023 Absence de fauchage en bordures de routes et chemins dans des zones pilotes • Installation d'un banc au Savoy • Organisation, dans les lacets du Belvédère, de sorties pédagogiques et acquisition de matériels pour observer la faune et la flore • Organisation de fresques du climat pour sensibiliser sur la transition climatique et énergétique • Installation d'un radar pédagogique à Argentière



Banc au Savoy



Sorties pédagogiques

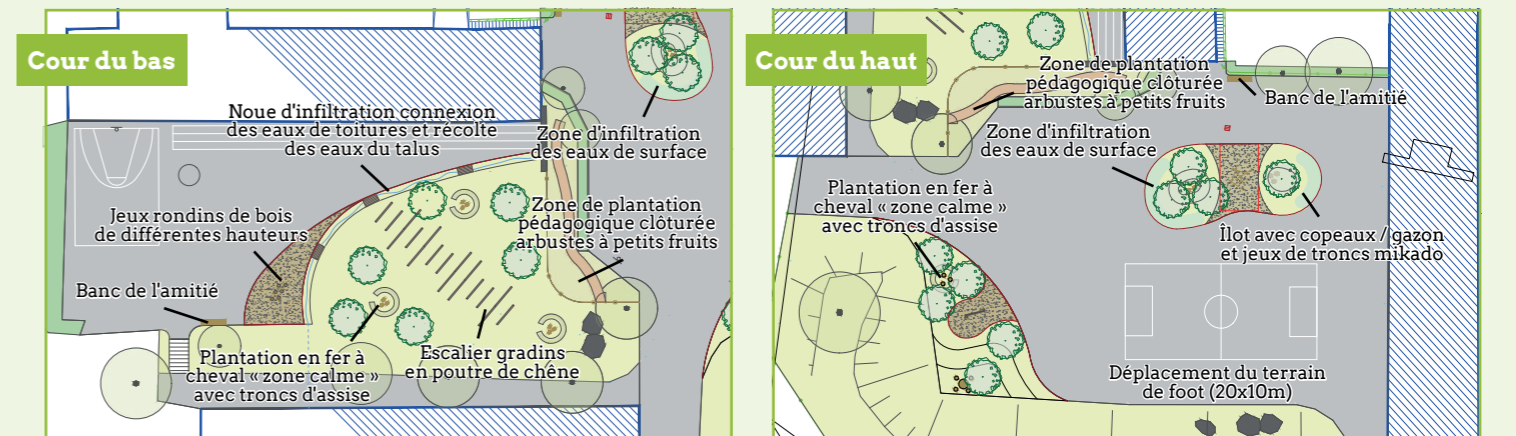


Fresques du climat



Radar pédagogique

Projets réalisés en 2024 Végétalisation de la cour de l'école des Pèlerins (illustrations) • Cendriers pédagogiques • Abri vélos



Esquisses de la future végétalisation des cours du haut et du bas de l'école Jacques Balmat aux Pèlerins



SPORT

CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DES 1^{ERS} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER de Chamonix 1924

Samedi 16 mars, vous avez été plusieurs milliers à célébrer le centenaire des premiers Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix 1924. L'importance de la mobilisation populaire lors de la déambulation artistique dans les rues de la ville, sur une partie du parcours du défilé des athlètes de 1924, a révélé la force symbolique et la vivacité de l'héritage olympique sur notre territoire.

En présence notamment de Thomas Bach, Président du Comité International Olympique (CIO), d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, d'Albert II de Monaco, olympien en bobsleigh et membre du CIO, invités

d'honneur de la cérémonie, **les festivités du centenaire organisées par la mairie de Chamonix** ont mis en valeur l'ensemble de la communauté sportive chamoniarde : olympiens (pour rappel, chaque olympiade hivernale depuis 1924 a vu la présence d'au moins un Chamoniard), familles d'olympiens de 1924, jeunes sportifs du Club des Sports, représentants d'institutions sportives, bénévoles...

Temps particulièrement fort et symbolique de cette journée, le dévoilement des anneaux olympiques géants nouvellement installés Place du Mont-Blanc, devant l'EMC2, à l'emplacement même de l'immense patinoire olympique de 1924.

Autre point d'orgue de ce 16 mars, la première projection du Festival des Lumières sur l'Église Saint-Michel et la Maison de la Montagne, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec une scénographie revisitée faisant la part belle au centenaire.

Fort de la réussite de cette journée exceptionnelle, notre territoire garde le rythme olympique. Chamonix sera ville-étape du Relais de la Flamme Olympique des J.O. de Paris, le dimanche 23 juin, Journée Olympique internationale. L'occasion d'une nouvelle mobilisation populaire et festive à laquelle vous êtes bien évidemment tous conviés.



Albert II de Monaco, Éric Fournier, Thomas Bach et Amélie Oudéa-Castéra



Déambulation populaire



Éric Fournier et Amélie Oudéa-Castéra devant le site du futur Pôle d'Excellence des Sports de Montagne



Invités et olympiens sont réunis devant les anneaux olympiques



Marie-Noëlle Fleury et Bernadette Tsuda, en compagnie d'Albert II de Monaco, sur l'historique piste de Bobsleigh des J.O. de 1924



SPORT

LES PORTEURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE de Paris 2024

Cinq personnalités du monde sportif ou associatif ont été choisies pour porter la flamme olympique des Jeux de Paris 2024 le 23 juin 2024. Reconnaissance de la communauté pour leur parcours et leur engagement, fidèles aux valeurs olympiques.



Monique Mollier

Maître-nageuse sauveteuse

À Chamonix depuis 1972, Monique Mollier, maître-nageuse pendant plusieurs années, est, depuis plus de 50 ans, entraîneur bénévole du Club de natation et encadre toujours les cours adultes. Son engagement bénévole est aussi marqué par un investissement sans faille dans l'organisation de compétitions. À côté de la natation, Monique prend aussi part à la vie du club local de parapente « Les Gratte-Ciel » au sein duquel elle a été secrétaire pendant 20 ans. À travers elle, c'est la reconnaissance de tous ceux qui consacrent leur vie au service des autres.



Meije Bidault

Athlète en handiski

Née à Chamonix en 1987, Meije, touche à tout talentueuse, est une passionnée de montagne et de ski. Paraplégique suite à un accident en 2004, elle ne lâche rien et s'investit à fond dans la compétition. Multiple championne de France, plusieurs victoires en coupe de France et en coupe d'Europe, elle concilie avec bonheur vie de famille, travail saisonnier dans le tourisme et vie d'athlète de haut niveau. Très investie dans sa discipline, elle a fondé l'association « Sit'N Ride » qui a pour vocation de démocratiser les sports de montagne pour les personnes en situation de handicap.



Merlin Surget

Athlète en snowboardcross

À 24 ans, Merlin a déjà un très joli palmarès : plusieurs titres de Champion de France, deux médailles d'or (individuel et par équipe) au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne en 2015, deux victoires et plusieurs podiums en coupe du monde, 3^e du classement général en 2021 et 4^e en 2023, vice-champion du monde par équipe avec Chloé Trespeuch lors des Championnats du Monde de 2023, deux fois olympien, à Pyeongchang 2018 et à Pékin 2022, où il prend une très belle 5^e place en individuel. Merlin est un formidable ambassadeur de sa vallée et un de nos meilleurs espoirs de médaille aux Jeux Olympiques de Milano-Cortina 2026.



Édith Aubert

Responsable du Secours Populaire

Originnaire des Vosges, Édith a « fait un peu le tour de France » avant de se poser à Chamonix il y a désormais 30 ans. Tout d'abord figure de la Poste locale, elle s'engage à l'heure de la retraite au Secours Populaire, pour aider les familles en difficulté. Elle encadre une équipe de bénévoles qui propose collectes de vêtements et de divers objets pratiques et utiles disponibles à la vente au local de l'association, braderies, aides alimentaires au cas par cas, financement de voyages pour enfants et seniors, cadeaux de Noël... Au quotidien, elle milite pour un monde plus juste et plus solidaire.



Michel Caux

Olympien

La vie de Michel Caux est liée au hockey : attaquant de l'équipe du Chamonix Hockey Club (CHC) qui fut 13 fois Championne de France entre 1963 et 1979, il remporta également 3 Coupes de France. En équipe de France entre 1967 et 1979, il participe à 2 Championnats du Monde et aux Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble 1968. Il devient ensuite entraîneur. Et s'engage en parallèle auprès de la section Curling, tout d'abord comme bénévole puis en tant que président, où on lui doit l'organisation d'événements internationaux.

BRÈVES

REMISE DES MÉDAILLES DU SECOURS EN MONTAGNE

Le 15 mars 2024, en présence de nos élus, s'est tenue à la DZ des Bois, une cérémonie de remise de la médaille du secours en montagne aux acteurs du massif du Mont-Blanc. L'occasion de saluer l'engagement extrême de ces professionnels, parfois au péril de leur vie, pour sauver celle des autres. À cette occasion, un hommage a été rendu, en présence de son épouse Olga, à Gilbert Chappaz, sauveteur en montagne avant que le PGHM n'existe, à une époque où la majorité des secours se faisait sans hélicoptère, en caravane terrestre.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE DIMANCHE 9 JUIN 2024

Le 9 juin (élection au suffrage universel direct en un seul tour !), la France élira 81 députés sur les 720 que comptera le Parlement Européen. Peuvent voter dans les communes où elles résident, les personnes majeures inscrites sur les listes électorales présentant leur pièce d'identité et leur carte électorale au bureau de vote. Celui-ci est inscrit sur votre carte électorale. À Chamonix-Mont-Blanc, possibilité de voter au Majestic ou à la Maison de village d'Argentière de 8h à 18h. Si vous ne pouvez vous rendre physiquement au bureau de vote, pensez au vote par procuration !

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL RÉALISÉ PAR DES ÉTUDIANTS DE GENÈVE

52 étudiants genevois en Master de développement territorial étaient venus les 25 & 26 septembre en Vallée de Chamonix encadrés par Bernard Debarbieux, professeur en géographie politique et culturelle, pour visiter plusieurs de nos sites et rencontrer élus et scientifiques du territoire. Ils ont présenté le 24 février dernier le fruit de leur étude aux élus et services de la communauté de communes de

la vallée de Chamonix Mont-Blanc. Ce Master est une formation conjointe à la faculté des sciences de la société de l'Université de Genève (UNIGE) et à la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale (Hes.so). Il forme des spécialistes de la planification et de la gouvernance territoriale.



COUPES DE BOIS AUX GAILLANDS ET AUX GRASSONNETS

Une coupe de bois a été réalisée en janvier et février 2024 dans le secteur des Gaillands en lien avec l'Office National des Forêts (ONF). Ce secteur comportait des bois bostrychés et séchés. Une partie des grumes sont exploitées en bois d'œuvre, le reste en bois énergie utilisable en chaufferie ou en usine. La parcelle devrait se régénérer naturellement. D'éventuelles plantations complémentaires sont possibles.

Aux Grassonnets, une coupe débutée en mars, dans une forêt d'épicéas fragilisée par les violents orages de 2022 et 2023, est rendue nécessaire par une forte probabilité de nouvelles chutes et afin d'éviter d'éventuels nouveaux dégâts. Le choix a été fait, en accord avec les riverains, de prélever une grande partie des arbres présents tout en essayant de conserver une bande boisée intacte quand cela était possible ainsi qu'un maximum de bosquets d'arbres jeunes plus résistants. Afin d'accélérer la régénération naturelle de cette forêt, deux campagnes de plantations auront lieu avec des espèces à croissance rapide et adaptées aux nouvelles conditions climatiques, à la fois à l'automne 2024 et à l'automne 2025.



Coupe de bois aux Grassonnets



Coupe de bois aux Gaillands

LANCEMENT DU PROJET DAHU

Le projet DAHU (Développement et adaptation des occupations humaines en montagne) a été officiellement lancé le 19 janvier 2024, en présence de nos élus et de représentants de collectivités haut-savoyardes et valdôtaines. Mis en œuvre dans la partie haute de la vallée de l'Arve et en Vallée d'Aoste, il se décline en 3 grands axes : acquisition de connaissances à travers des fouilles archéologiques, un inventaire du patrimoine et l'étude de collections ; la création et la rénovation de sites culturels. Cela comprend notamment la scénographie du futur Musée du Mont-Blanc ; la réalisation d'animations et activités culturelles impliquant la population. DAHU est un projet coordonné par le département de la Haute-Savoie, en coopération avec la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, la Région Autonome Vallée d'Aoste, la commune d'Issime et l'association Fort de Bard. Il est cofinancé à hauteur de 80% par l'Union Européenne via le Fonds européen de développement régional (FEDER). Avec ce projet, la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix bénéficiera d'une subvention européenne de 560 000€.

graphie du futur Musée du Mont-Blanc ; la réalisation d'animations et activités culturelles impliquant la population. DAHU est un projet coordonné par le département de la Haute-Savoie, en coopération avec la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, la Région Autonome Vallée d'Aoste, la commune d'Issime et l'association Fort de Bard. Il est cofinancé à hauteur de 80% par l'Union Européenne via le Fonds européen de développement régional (FEDER). Avec ce projet, la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix bénéficiera d'une subvention européenne de 560 000€.



JEUX

CHAMONIX-MONT-BLANC et son patrimoine bâti

Connaissez-vous le patrimoine bâti de Chamonix ? À partir des photos ci-dessous, saurez-vous identifier les bâtiments et répondre aux questions ?

1. Passage officiel pour les tourtereaux



Nom du bâtiment

Quelle était sa fonction d'origine ?

2. Cœur de l'histoire chamoniarde dont le rez-de-chaussée est en rénovation



Nom du bâtiment

Quel était le nom originel de ce bâtiment ?

3. Lieu d'effort et de détente



Nom du bâtiment

Quelle profession exerçait l'homme qui a donné son nom au bâtiment ?

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Ensemble le pouvoir d'agir »

Éric Fournier

Avant toute chose, merci à toutes les personnes présentes le 16 mars, notamment M. le Président du CIO Thomas Bach, Mme la Ministre Amélie Oudéa-Castéra, SAS Albert II de Monaco, célébration anniversaire des premiers Jeux Olympiques d'hiver de 1924 et date fondatrice pour Chamonix-Mont-Blanc. Quel bonheur de voir rassemblés plusieurs milliers de personnes pour déambuler sur le défilé des athlètes de 1924 puis vivre l'instant sur le site de la patinoire de ces premiers J.O., cent ans après !

Les sports de montagne sont les composants essentiels de l'ADN de Chamonix, premier site touristique de l'histoire des Alpes et berceau de l'alpinisme. Dès le 19^e siècle, c'est ici qu'est apparue et s'est développée une relation étroite entre nos montagnes et l'aventure humaine, aux frontières du sport et d'un certain code moral : âge d'or de l'alpinisme, premier raid à ski Chamonix-Zermatt en 1903 notamment. Il n'y avait alors plus qu'un pas à faire pour fertiliser le terreau Chamoniard et démocratiser les sports de glace et de neige : ce seront les premiers J.O. d'hiver de l'Histoire.

Voulus par des pionniers, construits comme un projet de territoire, ils permirent l'inscription de Chamonix dans le cercle des stations de sport d'hiver de renommée internationale. La mise à niveau des infrastructures d'accueils touristiques, la création de remontées mécaniques, furent pensées à hauteur d'Homme, de façon « raisonnable », « simple » et en privilégiant les fournisseurs « locaux » comme l'indiquait le cahier des charges. Leur bénéfice devait en revenir aux habitants, sans que les caisses publiques ne se retrouvent grever d'un déficit obérant la poursuite des missions de service public de la mairie. Cet équilibre que l'on qualifierait résolument aujourd'hui de « durable » est l'essence d'un modèle économique et touristique qui bénéficie aux habitants et au territoire en priorité.

L'impulsion donnée par ces J.O. nous anime encore aujourd'hui par le cadre et les valeurs qu'ils nous ont légués : durabilité, proximité et retombées locales. Le futur Pôle d'Excellence des Sports de Montagne (PESM), complexe sportif patinoires - escalade, s'est inspiré de ce cahier des charges. Le projet vise autant à offrir un outil de diversification touristique qu'à satisfaire les usagers locaux, tout particulièrement nos enfants, en proposant un programme justement calibré aux modalités de financement et dont la dimension de réduction de l'empreinte environnementale est le fondement.

Au-delà des infrastructures, l'évènementiel suit également une philosophie proche, héritage là encore de 1924. Par exemple dans l'évènementiel sportif : d'une pratique marginale il y a 20 ans, le trail est désormais un phénomène de société. Nous avons d'ailleurs la chance de profiter de deux fleurons mondiaux que sont l'historique Cross du Mont-Blanc né en 1979 et l'UTMB arrivé plus récemment. La collectivité les a soutenus dans leurs croissances, nous nous attelons désormais à en stabiliser les jauges tout en travaillant sur leurs dimensions négatives de façon à ce qu'ils soient en phase avec les capacités d'accueil des territoires. Tous nos événements - en particulier ceux d'ampleur internationale que sont, au-delà du trail, Kandahar, coupe du Monde d'escalade, Cosmo-Jazz - sont désormais étudiés à l'aune de ces nouvelles contraintes. Nous soutenons également des manifestations et organisateurs plus locaux, le TAR organisé par le CMBM pour rester dans l'univers du trail par exemple. L'ensemble vise à proposer une offre diversifiée dans laquelle chacun, habitants comme visiteurs, puisse retrouver ce qu'il est venu chercher dans ses différentes pratiques.

Tout cela n'est donc pas qu'affaire d'activités physiques et d'infrastructures, c'est une histoire d'Hommes

et de Nature à protéger. Appuyés sur notre mémoire et l'engagement de nos anciens, nous devons préserver nos massifs et nos écosystèmes, dont les prémices indispensables en sont la connaissance. C'est pour cette raison que Chamonix, non content d'être un camp de base sportif, deviendra dans les années qui viennent un camp de base scientifique, un camp de base de la connaissance et de la culture. Parce que la montagne se vit certes toute l'année, mais qu'elle évolue aussi à grande vitesse sous l'effet du changement climatique, il faut pouvoir la comprendre, l'analyser, et anticiper les bouleversements à venir.

C'est ce modèle en constante adaptation, entre attentes individuelles et volontés collectives, qui participe de l'entretien de la soif de découverte et de dépassement des 4000 licenciés des clubs des sports et de leurs sections pour seulement 9000 habitants. Notre extraordinaire écosystème sportif adossé au talent de la jeune génération des J.O. d'hiver depuis 1924 ait vu au moins un enfant du pays y représenter la France. Cette culture sportive bouillonnante est probablement l'héritage le plus fort de la montagne et de ces Jeux Olympiques. Notre rôle est de poursuivre sa transmission aux enfants du territoire.

Ce 16 mars était un clin d'œil à notre passé, un héritage qui nous dépasse, enraciné dans notre histoire locale mais nourrissant l'histoire universelle, mais ce fut surtout une occasion de se projeter sereinement vers l'avenir, celui d'une communauté montagnarde dont le devoir est de transmettre aux générations futures cette soif d'exploration, de découverte et d'innovation qui va bien au-delà de notre vallée pour rejoindre l'Histoire universelle.

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Chamonix S'engage »

François-Xavier Laffin

BUDGET COMMUNAL 2024

57 MILLIONS D'EUROS : LA QUALITÉ DE VIE DES CHAMONIARDS S'AMÉLIORE-T-ELLE POURTANT ?

Depuis quatre ans, le vote du budget communal à Chamonix suscite des interrogations croissantes quant à l'efficacité des investissements et à l'amélioration de la vie des Chamoniards. **Malgré des augmentations budgétaires conséquentes, la qualité de vie semble décliner**, avec des problèmes persistants tels que le manque de parkings, de logements, des transports chaotiques et des infrastructures vieillissantes. Face à ce constat, Chamonix S'engage ! propose régulièrement à la majorité de réorienter ses priorités pour mieux répondre aux besoins des habitants.

En 2021, le budget adopté s'élevait à 48 millions d'euros, en 2022 à 49 millions et en 2023 à 51 millions. **Le budget communal adopté pour l'année 2024 atteint un record** de 57 millions d'euros, ou 66 millions d'euros si l'on inclut les budgets annexes (Régie Chamonix parc auto/Restauration municipale/Remontées mécaniques bas de vallée).

Malgré ces chiffres impressionnants, **les Chamoniards ne voient pas les améliorations attendues dans leur quotidien**. Cette situation souligne les échecs de la politique menée par la majorité municipale conduite par Éric Fournier, caractérisée par un manque de résultats concrets.

À l'occasion du vote du budget 2024, conscients des défaillances d'un fonctionnement obsolète et peu efficace, nous avons encore une fois invité la majorité à écouter nos avis.

Si 2 années nous séparent encore des prochaines élections municipales, il nous semble inutile d'attendre davantage pour mettre en œuvre une politique axée sur l'amélioration de la qualité de vie locale.

QUELLES AURAIENT ÉTÉ LES PRIORITÉS de Chamonix S'engage ! Depuis 4 ans, **Chamonix S'engage ! aurait mené une autre politique**, centrée sur **l'amélioration de la qualité de vie des Chamoniards**, regrettables victimes du développement incontrôlé du tourisme local qui nécessite désormais une reprise ferme et vertueuse des fondamentaux qui font la vallée de Chamonix Mont-Blanc et la façonneront demain.

À l'instar de Saint-Gervais où les décisions, leur efficacité et la rapidité de leur mise en œuvre sont remarquables, Chamonix S'engage ! aurait engagé sa responsabilité sur des sujets structurants :

- Redéfinition du parking du **Grépon** : Parking - Accueil - Information - Transports - Services
- Rénovation urgente et redimensionnée de la **patinoire**

- Réhabilitation du **centre sportif**
- Rétablissement d'un nombre de **parkings** cohérents
- Innovation dans les modes de **transports** collectifs
- Entretien du réseau routier
- Aménagement du carrefour du **Montenvers**
- Restauration des rapports avec les entités historiques de Chamonix
- Rééquilibrage des rapports avec la **Compagnie du Mont-Blanc**
- Création d'une société **foncière** et patrimoniale
- Amélioration des **conditions de travail des agents**
- Valorisation sans délais des **locaux vacants**
- La **construction des logements** aurait commencée et leur gestion aurait connu une amélioration et un contrôle minutieux

Il est temps de passer d'une planification sans fin à l'action, en mettant en œuvre des projets concrets et en répondant aux attentes légitimes des Chamoniards.

Nous sommes à votre écoute vous apportez toutes les précisions utiles et pour définir ensemble les priorités de demain.

Contactez-nous par email à l'adresse : chamonixsengage@gmail.com

La Tribune de la liste « Une nouvelle voie »

Denis Ducroz

DES MOUTONS 2.0

La transition écologique interpelle Chamonix ; la jeunesse est à la manœuvre.

Un mur d'ordinateurs face à quelques élus et des power-points pour expliquer la vie telle que l'ont apprise nos étudiants, férus de dossiers complexes, régissant un monde de plus en plus virtuel. Infographie, réseaux, benchmark, feuille de route, label, étapes de rendu, validation des corrections... « On améliore et on se revoit ». Quel talent pour mettre en scène leur efficacité ! Une génération formatée pour penser structure, diagrammes,

délais, coordonner les strates administratives et slalomer entre les contraintes juridiques contre-productives... Ces jeunes gens ont soif de briller dans la plus contraignante des bureaucraties, la bureaucratie numérique : on gagne des minutes à parler en acronymes mais on perd des heures à formaliser des évidences. Doit-on vraiment embaucher quelqu'un pour distribuer une prime-vélo ?

Dans la commission des espaces naturels, on a détecté deux parcelles communales tondues par les moutons de l'intercommunalité. Il faudra donc

une double écriture pour proratiser la verdure. Ça coûte « un pognon de dingues » pour mettre la vraie vie en coupe réglée, la faire entrer dans les ordinateurs de la technostructure.

Pourtant, il existe un marionnettiste qui, en une minute et demi, subventionne à hauteur de 3 550 000 € une association commerciale privée, sans risquer un traitre mot de discussion sur notre surtourisme envahissant.

Pour nombre de Chamoniards, cette communication devient dure à brouter.



TANIA KAHN Directrice de La Petite Université

On rencontre Tania Kahn au Ski Locker, espace de co-working au cœur de Chamonix sud, petite ruche très active où l'on croise travailleurs freelance, consultants, télétravailleurs et où l'on parle essentiellement anglais. C'est là qu'elle travaille et tisse aussi des liens amicaux avec des amoureux de Chamonix qui, comme elle, ont récemment migré.

Tania, issue d'une famille originaire d'Alsace, est née et a grandi jusqu'à l'âge de 20 ans à Aix-en-Provence. Elle y entame des études de droit qu'elle poursuit à Paris, à Assas et à la Sorbonne. Ne s'étant jamais sentie « une fille du sud », sans véritable passion pour la mer, elle vit dans la capitale un grand moment de liberté, se révèle et s'épanouit. Armée d'un master en droit privé et droit du travail et d'un master en médiation culturelle, elle enchaîne les stages, dans un cabinet d'avocat (elle tentera même l'examen du barreau pour devenir avocate), au siège de Pernod Ricard, au théâtre de la Colline où elle accompagne avec bonheur des auteurs dans des classes et finalement au journal Libération, au sein du nouveau service Forums, guidée par le hasard et la curiosité. « C'est alors une incroyable plongée dans le monde des idées. Une période très importante où j'ai tout appris, notamment à écrire ». Pendant treize ans, sous la direction bienveillante de Laurent Joffrin et de Max Armanet, puis de Nicolas Demorand, de Denis Olivennes et de Dov Alfon, elle programme des conférences, identifie des thématiques, des intervenants, organise le débat dans toute la France à Grenoble, Rennes, Marseille,

Montpellier et Strasbourg... sur les transitions, les enjeux de société, l'écologie, la politique, l'économie. Bosseuse et brillante, elle devient rédactrice en chef adjointe des Forums, rencontre également Luc Le Vaillant, le directeur de la page Portraits du journal qui lui propose de tenter sa chance, puis rejoint Isabelle Roberts et Raphaël Garrigos, au service Medias, pendant une petite année, avant de revenir aux Forums.

« Le blanc a un effet incroyable sur mon cerveau. Voir la neige tomber me fait un bien fou. »

Et puis, un jour, le rêve de vivre à la montagne se concrétise. « Le blanc a un effet incroyable sur mon cerveau. Voir la neige tomber me fait un bien fou. Mon fantasme est de déménager en Norvège, en Laponie. Je pense que j'y serais hyper heureuse dans une cabane ». Ce sera tout d'abord... Châtel, petit village authentique dont elle tombe amoureuse. Elle y rencontre de vrais amis. Avant de rejoindre Chamonix ! « Parce qu'il y a une auto-école et que je voulais passer le permis ». À échanger avec Tania, on s'aperçoit que les raisons de sa migration sont plus profondes qu'une lubie automobile : « C'est une des seules villes à la montagne » argumente-t-elle. « Avec une activité importante, des librairies, un cinéma, de nombreuses associations. Avec des gens qui viennent du monde entier, tous reliés par le même choix. Des nomades internationaux avec qui je peux parler anglais ». « C'est en rêvant mon code de la route - ce projet de permis, c'est du solide - au Ski Locker que je me suis fait mes premiers

amis ». De rencontre en rencontre, elle découvre l'existence de La Petite Université. Un lieu de partage des savoirs, des savoir-faire locaux. Un lieu qui crée du lien social. Une université populaire où l'on peut parfaire ses connaissances en géologie, en glaciologie, en climatologie, en astronomie ou en philosophie et encore sur l'histoire de l'alpinisme, la réparation de vélos et la technique photographique. Séduite par le projet, elle participe à quelques animations et s'intègre assez vite.

Devenue directrice de l'association, Tania fourmille d'idées et de projets pour participer à son développement et assurer sa pérennité : rechercher de nouveaux partenaires et financeurs en plus de la mairie de Chamonix, du département de la Haute-Savoie et de quelques entreprises locales ; développer le réseau d'adhérents en structurant la communication notamment en proposant sur les réseaux sociaux interviews des profs et présentation des cours. En termes de contenu, en plus de soirées « time's up » avec équipes mixtes françaises et anglaises, et de dictées impossibles, Tania va proposer régulièrement des conférences et des débats avec des personnalités reconnues. En la matière, elle a un véritable savoir-faire et un magnifique carnet d'adresses. Les interventions de Hubert Védrine, Laurent Joffrin, Pierre Haski... ont déjà rencontré un franc succès.

« J'aime bien vivre ici » se livre finalement Tania. « On se sent protégé. Un peu comme sur une île. Loin de tous les dangers du monde ». Parmi ses occupations préférées, la lecture et la course à pied, qu'elle pratique seule dans les bois. Récemment, elle a acheté un petit clavier et s'est mise au piano. Et attend que son poignet - victime d'une mauvaise chute - se consolide avant de s'investir dans l'escalade. Enfin, elle va peut-être passer son permis de conduire !